



HAL
open science

LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE AU REGARD DE LA STRUCTURE SOCIALE EN HAÏTI

Jacques ABRAHAM, Ph.D

► **To cite this version:**

Jacques ABRAHAM, Ph.D. LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE AU REGARD DE LA STRUCTURE SOCIALE EN HAÏTI. Harmattan. L'école haïtienne, entre ségrégation et rapports sociaux d'inégalité, Harmattan, pp.216, 2020, 978-2-343-19619-0. <hal-04978891>

HAL Id: hal-04978891

<https://hal.science/hal-04978891v1>

Submitted on 5 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE AU REGARD DE LA STRUCTURE SOCIALE EN HAÏTI

Jacques ABRAHAM, Ph. D

Professeur Associé et Agrégé d'université, UPSEJ, UEH et ISTEAH

Mars 2025

Résumé

Cette section de l'ouvrage « l'école haïtienne, entre ségrégation et rapports sociaux d'inégalité » fait état de la recherche sur la question de la ségrégation à l'école au regard de la structure sociale en Haïti. Les contributions de cette partie de l'ouvrage interrogent la relation ségrégation scolaire et structure sociale. En effet, à première vue, la notion de ségrégation à l'école semble renvoyer au constat théorique qu'elle n'est pas le produit du hasard, elle peut s'expliquer aussi par la catégorie socioprofessionnelle à laquelle appartiennent les parents des élèves. Car la position socioéconomique de chacun joue un grand rôle sur la ségrégation scolaire, en ce sens que chaque membre d'une société appartenant à une catégorie sociale (ou bloc social pour emprunter le concept de Alain Bihr) a un revenu, un statut social et une position sociale qui le situe de façon relative, soit en position de domination ou de dominé, par rapport aux autres dans la société. L'analyse en bloc social de la société haïtienne permet de comprendre les rapports sociaux de domination ou d'inégalité dans cette société au regard de la ségrégation à l'école, mais n'épuise pas toutes les dimensions de la vie de cette société.

Abstract

This section of the book "Haitian school, between segregation and social relations of inequality" reports on research on the issue of segregation at school regarding the social structure in Haiti. The contributions in this part of the book question the relationship between school segregation and social structure. Indeed, at first glance, the notion of segregation at school seems to refer to the theoretical observation that it is not the product of chance, it can also be explained by the socio-professional category to which the parents of the students belong. Because the socio-economic position of each person plays a major role in school segregation, in the sense that each member of a society belonging to a social category (or social bloc to borrow the concept of Alain Bihr) has an income, a social status and a social position that places them relatively, either in a position of domination or domination, in relation to others in society. The analysis of Haitian society as a whole allows us to understand the social relations of domination or inequality in this society with regard to segregation at school, but does not exhaust all the dimensions of life in this society.

Introduction

Rendre compte de la ségrégation à l'école au regard de la structure sociale haïtienne, à travers les écrits de certains auteurs, c'est essayer de démêler un écheveau compliqué de motifs, mobiles et desseins, agissant tantôt en faisceau de causes conjuguées tantôt en causes apparemment singulières sur tel ou tel aspect et à tel ou tel moment du développement du phénomène et de l'action des acteurs. Pour la clarté du phénomène, nous sommes obligés de procéder à une mise en ordre épistémologique, à des paliers différents, dans ce foisonnement de motivations de toutes sortes et de corrélations diverses que l'observation permet d'appréhender.

Dans la littérature sur la ségrégation scolaire, on retrouve une recension des écrits relatifs à cette problématique qui brosse un portrait d'ensemble des recherches menées à ce propos et leur impact sur les parcours scolaires, échecs scolaires et réussite scolaire. L'idée n'est pas de reprendre point par point des éléments développés ailleurs, mais plutôt de rappeler certains concepts ou courants fondamentaux de la problématique et de tenter de résumer les connaissances produites dans ce domaine par les chercheurs afin d'identifier les enjeux qu'elles sont susceptibles de soulever, et d'orienter notre ouvrage. Plus particulièrement, ce chapitre porte essentiellement, d'une part, sur la structure des classes sociales haïtiennes, la composition des classes sociales en Haïti, les rapports entre les acteurs sociaux.

Nécessité d'une définition

Coleman (1990)¹, dans son explication du fonctionnement des systèmes sociaux, postule que le système social a deux composantes : les acteurs et les événements qui sont reliés par deux types de liens : le contrôle et l'intérêt (degré auquel le bien-être d'un individu est affecté par la réalisation d'un événement).

Contrairement à Coleman (1990), Pfefferkorn (2007) en abordant la question de la structure sociale souligne qu'elle peut être appréhendée comme un entrecroisement dynamique complexe de l'ensemble des rapports sociaux. L'auteur, selon un point de vue marxiste affirme que « la réalité sociale est l'unité résultant de l'organisation de l'ensemble des rapports sociaux, unité n'excluant nullement les contradictions entre eux et n'impliquant donc nulle clôture de cette réalité sur elle-même² ». Dans cette même lignée, Bihr (2012) souligne que la hiérarchie sociale se présente comme une sorte d'échelle continue de positions (déterminées par la richesse, le prestige, l'instruction, le pouvoir, etc.) donnant au mieux naissance à des couches, des blocs sociaux ou à

¹ James Coleman (1990), *Foundations of social theory*, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, 994 p.

² In extraits de l'introduction de l'ouvrage de Roland Pfefferkorn, *inégalités et rapports sociaux, Rapports de classe, rapports de sexe*, La dispute, Collection Le genre du monde, 2007, p.3

des strates sociales (Bihl, 2012, p.18) et établissant ipso facto des rapports sociaux d'inégalité ou asymétriques.

Dans cette optique et sur la base des idées de Coleman, de Bihl et de Pfeffercorn, la société haïtienne, en tant que collectivité humaine structurée par une hiérarchie, semble constituée d'individus et de groupes sociaux, à intérêts opposés, ayant des rapports sociaux asymétriques et en conflit établissant des liens qui constituent la vie sociale de cette société. Ils sont hiérarchisés (groupes sociaux) et entretenant des relations marquées par la domination de certains et par les différences, voire des inégalités, existant entre les membres des différents groupes (Hurbon, 1987 ; Labelle, 1987 ; Tardieu, 1990 ; Joint, 2005 ; François, 2010 ; Pfeffercorn, 2007 ; Pierre, 2012 ; Bihl, 2012). De ce fait, la réalité sociale haïtienne s'apparente à un espace social conflictuel structuré par des positions dominantes (Bourdieu, 1984), et comporte un ensemble de rapports sociaux asymétriques entre les groupes sociaux dont l'enjeu principal est l'inégal accès aux ressources et ces rapports ont un sens pratique.

De son côté, Bourdieu (1984) a construit une théorie de l'espace social³. Cette théorie explique la logique de constitution des groupes sociaux à partir des modes de hiérarchisation des sociétés, les styles de vie et les luttes que se livrent ces groupes sociaux et les modalités de reproduction des hiérarchies sociales et des groupes sociaux. Dans sa logique, Bourdieu (1984) définit la société comme une imbrication de champs autonomes, définissant chacun des modes spécifiques de domination : champs économique, politique, culturel, artistique, sportif, religieux, etc. Chaque champ, poursuit l'auteur, est alors à la fois un champ de forces ; il est marqué par une distribution inégale des ressources et donc un rapport de forces entre dominants et dominés ; il existe des relations de concurrence entre les agents sociaux et chaque champ est caractérisé par des mécanismes de capitalisation des ressources légitimes qui lui sont propres (Bourdieu, 1984). Il est (chaque champ), de plus, organisé selon une logique propre déterminée par la spécificité des enjeux et des atouts que l'on peut y faire valoir (Quivy et Campenhoudt, 1995, p.124-125). Les interactions se structurent en fonction des atouts et des ressources que chacun des acteurs mobilise.

Selon cette analyse, on peut proposer que la structure de la société haïtienne repose sur des systèmes de différenciations sociales axés sur la distribution inégale des ressources et des positions inégales dans chaque champ : inégalités dans l'accès aux ressources économiques et matérielles, inégalités à l'accès au savoir, à la culture, au pouvoir et au prestige (Joint, 2005 ; François, 2010 ; Pierre, 2012 ; Bihl, 2012 ; Tardieu, 2015).

Certains auteurs (Hurbon, 1987 ; Labelle, 1987 ; Tardieu, 1990, 2015 ; Casimir, 2009 ; François, 2010 ; Pierre, 2012) font remonter cette question de structure sociale haïtienne à l'époque coloniale où la structuration de cette société reposait sur deux classes sociales : les possédants et les non possédants, les riches (représentés par les colons) et les pauvres (symbolisant la masse des esclaves) ; et le rapport qui les lie constitue un rapport de domination, d'exploitation et, voire d'exclusion.

La société haïtienne est donc hiérarchisée avec des groupements sociaux différents et ayant inégalement accès aux ressources (matérielles, sociales et politiques, symboliques) valorisées du pays (Bihl, 2012 ; Dorvilier, 2012 ; Tardieu, 2015). Bref, la hiérarchie constitutive de cette formation sociale engendre ainsi un système d'inégalités empêchant la cohésion sociale et ainsi provoquant des cumuls d'avantages ou d'handicaps (Pierre, 2012 ; Bihl, 2012 ; François, 2010 ;

³ Cf. Bourdieu, P (1984). Espace social et genèse des classes, Actes de la recherche en sciences sociales, no.52

Pfefferkorn, 2008 ; Tardieu, 1990, 2015) et contribuant à la reproduction du rapport social asymétrique entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas (Bihl, 2012, p.22). Ce rapport social est conflictuel par le biais de l'exploitation au niveau théorique, par le biais de l'accès aux ressources matérielles (revenus, patrimoines), sociales (réseaux), politiques, idéologiques (culture, diplômes scolaires, accès au niveau de la vie concrète et des représentations).

Selon cette approche sociale, l'espace social haïtien présente des enjeux sociaux dans la mesure où les catégories sociales disposent de capacités d'accès, de contrôle et production inégales (Granelle, 2001). Dans cette perspective, nous allons décrire la structure sociale en Haïti à deux niveaux : niveau de sa composition et niveau des rapports entre les acteurs.

Composition sociale en Haïti

Dans l'histoire de l'analyse de la structure sociale d'une société, les sociologues ne s'entendent pas toujours. Ils proposent plusieurs angles d'analyse de la structure sociale basés sur deux théories : la théorie du conflit et la théorie des fonctionnalistes (Cazeneuve, 1976). En effet, Pour Karl Marx, dans Cazeneuve (1976), l'auteur des dix grandes notions de la Sociologie, « Il y a, dans toute société, une inégale distribution des biens, qui entraîne un déséquilibre entre la masse de ceux qui ne possèdent pas les richesses et ceux qui la possèdent » (Cazeneuve, 1976, p.156). Toujours, selon Marx, « l'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux » (Marx, thèses sur Feuerbach, 1845 cité par Bihl, 2012). Selon l'auteur, tout rapport social comprend des dominants et des dominés. Dans cette perspective, Marx suggère que l'analyse de la structure sociale doit se faire à partir d'une conception réaliste et d'une conception antagonique des classes sociales. Selon la conception réaliste, Marx pense qu'une classe existe en soi, avant même sa construction intellectuelle (Cazeneuve, 1976). Elle est une unité réelle et vivante d'individus repérables à une place dans le système productif et à des modes de vie propre. La conception antagonique prend en compte trois éléments pour définir une classe : a) la place qu'elle occupe dans le processus de production qui est déterminée par la propriété des moyens de production : Marx distingue la classe des propriétaires des non-propriétaires b) des intérêts antagoniques : les rapports de classe sont des rapports de domination et d'exploitation, la classe des propriétaires domine et exploite celle des non-propriétaires et dès lors elles sont en lutte et enfin, c) la conscience de classe (Cazeneuve, 1976).

Selon Céline Saint-Pierre (1974), il semblerait que Karl Marx ne présente pas, de manière construite, une définition des classes sociales en pensant qu'une société peut être définie au niveau de l'infrastructure économique (Saint-Pierre, 1974, p.9). De plus, dans sa définition des classes sociales, l'articulation des niveaux politique et idéologique avec le niveau économique reste floue et peu développée. Toujours, selon Saint-Pierre (1974), même si Marx a saisi les rapports entre ces niveaux, mais il n'a pas construit d'instruments conceptuels nous permettant de démontrer cette articulation (Saint-Pierre, 1974, p.10).

Par ailleurs, Weber pense que la théorie marxiste est utile mais étroite, voire simpliste parce qu'elle met l'accent sur un aspect de la réalité sociale : rapports dans le système de production.

Contrairement à Karl Marx, Max Weber a une conception nominaliste des classes sociales. « Il a voulu poser les principes d'une étude multidimensionnelle de la stratification sociale. Il retient que

les classes sociales sont fondées sur des distinctions économiques ; mais, pour lui, il y en distingue d'autres » (Cazeneuve, 1976). Selon Weber, la classe est un construit intellectuel du sociologue cherchant à comprendre la réalité des individus en les regroupant selon un certain trait commun. Ainsi, introduit-il d'autres dimensions dans l'analyse des classes sociales. En effet, cette analyse prend en compte trois ordres : a) l'ordre économique dans lequel la notion de classe fait apparaître les biens et services possédés ; b) l'ordre social qui met en relief des groupes de statuts définis par le prestige ou honneur social : il s'agit de montrer que la société est structurée par d'autres éléments que les biens économiques ; c) l'ordre politique qui consiste en la conquête du pouvoir politique par la classe dominante en vue de contrôler l'Etat afin d'asseoir sa domination (Cazeneuve, 1976, p.174-175).

De son côté, Lloyd Warner propose une autre taxonomie des classes sociales à partir d'une analyse empirique et pragmatique de la stratification pour élaborer une théorie des classes sociales (Cazeneuve, 1976). Sur la base d'une enquête dans une ville américaine, Yankee city, sur la perception des individus Lloyd Warner définit une classe comme un groupe de statut qui s'inscrit dans une hiérarchie de prestige définie par l'opinion générale. Pour ce faire, l'auteur prend en compte deux critères : a) un critère subjectif, la participation élevée correspondant au jugement des individus, d'origine sociale différente, sur le prestige de telle ou telle profession, b) un critère objectif quantitatif qui prend en compte la profession, l'origine des revenus, le type d'habitation et le quartier habité. Sur la base de ces critères, il établit une superposition de strates s'inscrivant dans une hiérarchie sociale qui est une hiérarchie de prestige et de considération sociale. L'auteur souligne que ce n'est pas la position économique qui est déterminante dans la définition d'une classe sociale mais leur prestige social. Lloyd Warner distingue ainsi trois classes divisées en six strates : upper-upper class (aristocratie sociale : riches familles ayant une position importante selon plusieurs générations, lower-upper class (milieux supérieurs fortunés : richesse plus récente, nouveaux riches), upper-middle class (classes moyennes aisées : hommes d'affaires, professions libérales), lower-middle class (Petite bourgeoisie : petits patrons, commerçants, cols blancs au statut confirmé), upper-lower class (classe inférieure : boutiquiers, petits employés, ouvriers qualifiés), lower-lower class (Population à statut précaire : travailleurs saisonniers, chômage fréquent, forte représentation des minorités) (Cazeneuve, 1976, p.182-183).

Bourdieu (1979), dans l'analyse des classes sociales, essaie de concilier l'analyse de Karl Marx et celle de Max Weber. Selon l'auteur, l'analyse des classes sociales doit se faire à partir de la distribution des positions dans l'espace social. Son analyse prend en compte deux critères principaux : a) le *volume de capital possédé*. En ce sens, il distingue le capital économique (revenus, patrimoine), le capital social (relations familiales, professionnelles, amicales acquises par la fréquentation des mêmes lieux et par le fait d'avoir les mêmes pratiques, le capital culturel (niveau de diplômes, maîtrise de la culture légitime qui conditionne les goûts et les pratiques sociales) et le capital linguistique (savoir parler quand il faut, comme il faut, là où il faut) ; b) la *structure du capital possédé*, c'est-à-dire la part respective du capital économique, du capital social et du capital culturel dans le capital global. Ce faisant, il refuse la théorie de Marx et pense que les sociétés ne se structurent pas seulement à partir de logiques économiques. Selon Bourdieu (1984), il semble que la quantité de ressources culturelles que possèdent les agents sociaux joue un rôle essentiel dans leur position sociale. Il note que la hiérarchie sociale découle de la distribution inégale de ces trois différents capitaux (Bourdieu, 1979).

Il propose ainsi une société en trois classes : la classe dominante qui se compose des patrons/commerce, patrons/industrie, cadres privés, ingénieurs, professions libérales constituant la

fraction dominante, professeurs supérieurs, professeurs secondaires, cadres publics constituant la fraction dominée de cette classe ; les classes moyennes ayant les intermédiaires culturelles, cadres moyens/commerce, techniciens, instituteurs, cadres moyens administratifs, employés de bureau, contremaitres, petits commerçants artisans, exploitations agricoles ; les classes populaires avec les ouvriers qualifiés, manœuvres, ouvriers spécialisés, salariés agricoles.

Entre ces classes, le conflit n'est pas une nécessité mais il existe bien des rapports de domination et de prestige. Selon Bourdieu, les classes dominantes cherchent à imposer leur modèle culturel et leur vision du monde aux autres classes, pour cela, elles doivent contrôler les institutions comme l'école ou l'Etat.

Sur la base de cette analyse sociologique, quelle est la composition des classes sociales en Haïti ? Labelle (1987) utilise certains critères tels le revenu, la profession, l'éducation, l'habitat, la race, etc., permettant d'établir une hiérarchisation allant d'un continuum inférieur, moyen, supérieur.

Dans cette perspective, Labelle (1987) dans l'enquête sur « Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti » propose une catégorisation axée sur revenus, habitat, importance du nom, normes d'éducation et perception comme critères de repérage.

L'analyse de Labelle se basait sur une étude faite dans l'Ouest du pays qui ne prenait pas en compte tout le pays et l'évolution de cette société. En ce sens, l'analyse de HSI est beaucoup plus globale et s'avère plus intéressante. Pour comprendre la structure des classes sociales en Haïti, dans l'ouvrage « Lettre de Lucia », Haïti Solidarité Internationale (HSI, 1993), contrairement à Labelle, utilise la propriété des moyens de production et les revenus comme critères de constitution des classes sociales.

Néanmoins, en voulant simplifier les deux classifications précédentes, Charles E (1994) dans le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours propose une autre taxonomie de classes sociales à cinq composantes moins détaillées : la bourgeoisie, les classes moyennes, la classe prolétarienne, la classe lumpenprolétarienne et la classe paysanne.

De son côté, Jean Casimir⁴ (2009) pense que la société haïtienne est formée d'une élite et d'une masse de gens, et entre ces deux extrêmes se trouve les classes moyennes.

Contrairement aux analyses précédentes, Nathan's Association in Fritz A Jean (2016), Haïti : la fin d'une histoire économique, a proposé trois critères pour présenter la structure sociale en Haïti. Ces critères prennent en compte le niveau et stabilité du flux de revenu du ménage, la qualification professionnelle, et le niveau d'éducation du principal soutien économique du ménage (Jean, 2016, p.173).

Il ressort de cette analyse sur la composition sociale en Haïti que les auteurs ne s'entendent pas sur des critères bien déterminés et que les différentes couches de la société haïtienne présentent une diversité qui empêche une classification unique et dès lors le concept de classe apparaît peu adapté pour rendre compte de la complexité de la structure sociale haïtienne. Néanmoins, au-delà de cette diversité et de ces ambiguïtés, il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des auteurs s'accordent à reconnaître que dans la société haïtienne, tous les groupes sociaux ou toutes les couches sociales n'ont pas les mêmes importances selon leur position ou influence dans un champ social donné (Bourdieu, 1984), ou leur capital (économique, culturel, social). En ce sens, la position d'un groupe social en Haïti est un rapport asymétrique axé sur l'accès inégal des Haïtiens

⁴ Casimir, J (2009). Haïti et ses élites : L'interminable dialogue de sourds. Éditions de l'Université d'État d'Haïti

aux ressources socialement valorisées du pays les distribuant en différents groupes sociaux inégaux. Ce rapport asymétrique pouvant être qualifié de rapports sociaux d'inégalité gravite autour d'un enjeu central : l'accès inégal aux ressources.

L'idée théorique qui sous-tend cette analyse est celle des rapports sociaux asymétriques ou d'inégalité et stigmatisant, pouvant englober un rapport à l'autre fondé sur la distinction et retrait par rapport à certaines différences culturelles, économiques, sociales. Ces rapports sociaux asymétriques ou d'inégalité constituent une logique d'organisation structurant l'ensemble de la société haïtienne en bloc social⁵ : des blocs sociaux aux intérêts opposés dont la force, la domination et donc l'antagonisme sont les moteurs du système.

Sur la base de cette analyse et de celle des sociologues en matière de stratification sociale, nous pouvons proposer la composition suivante : il existe en Haïti trois grands blocs sociaux à intérêts contradictoires. Un bloc social aisé s'exprimant correctement en français (Labelle, 1987 ; Tardieu, 1990, 2015 ; HSI, 1993 ; Hurbon, 1998 ; François, 2010 ; Casimir, 2009 ; Pierre, 2012) qui détient les moyens de production (économique, sociale et culturelle) et elle domine le champ politico-socioéconomique et culturel : **c'est le bloc social des favorisés⁶ ; un bloc social intermédiaire** (c'est le bloc social de niveau moyen ou moyennement favorisés) dont la position dans les différents champs sociaux contribue à perpétuer la domination du bloc social des favorisés⁷ ; et enfin la grande masse avec sa culture de catégorie sociale dominée parlant uniquement créole pourvue de leur force de travail et qui constitue le **bloc social des défavorisés** ou d'origine modeste⁸.

Les blocs sociaux se distinguent les uns des autres par le partage et la transmission d'un certain nombre de traits qui conditionnent les comportements individuels.

Rapports entre les acteurs sociaux

Nous avons vu que la société haïtienne est structurée en trois grands blocs sociaux (les favorisés représentant les deux derniers quintiles du tableau 1.2, les moyennement favorisés représentant le troisième quintile, les défavorisés représentant les deux premiers quintiles) et sont liés par des rapports sociaux asymétriques (ou d'inégalité) où les favorisés dominent les deux autres blocs sociaux de par la distribution inégale des ressources valorisées du pays au sein des différents blocs sociaux. Ces rapports sociaux asymétriques ou d'inégalité entre les trois grands blocs sociaux en

⁵ Alain Bihl définit un bloc social comme un système d'alliances hiérarchisées entre différentes classes, fractions, couches ou catégories sociales, quelquefois rivales (...) (Bihl, 2012, p.75)

⁶ Ce bloc social des favorisés se compose des grands patrons de l'industrie et du commerce, des chefs d'entreprise, des professions libérales, hauts cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques, cadres d'entreprises, gouverneur, des grands écrivains, consultants et des membres des conseils d'administrations, etc.

⁷ Ce bloc social intermédiaire est composé des cadres administratifs intermédiaires, Sénateurs et Députés, des directeurs de banque, directeurs de lycée et d'école fondamentale, artisans, grands agriculteurs, commerçants, employé de la fonction publique, employés de commerce, personnels aux services directs aux particuliers, anciens cadres et professions intermédiaires, contremaitres, chefs de service, etc.

⁸ Ce sont des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés), petits employés, petits cadres subalternes, des instituteurs, petits artisans, petits commerçants, ruraux, anciens petits employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs divers, retraités, etc.

Haïti constituent une sorte de tension qui traverse les champs sociaux de cette société (Pfefferkorn, 2007 ; Bourdieu, 1979). Les groupes sociaux ou acteurs sociaux, à l'intérieur d'un bloc social, aux intérêts antagoniques par rapport à l'accès aux ressources se trouvent dans des rapports sociaux d'inégalité, domination, discrimination, stigmatisation et même d'exclusion (Casimir, 2009 ; Bihr, 2012 ; Dorvilier, 2012 ; Tardieu, 2015).

L'ensemble du bloc social des favorisés de la société haïtienne (l'élite) occupe des places dominantes par rapport aux deux autres (intermédiaire et défavorisé) dans le procès de production (économique, culturelle et sociale) et de réalisation de la valeur (Labelle, 1987 ; HSI, 1993 ; Charles E, 1994 ; Hurbon, 1998 ; Casimir, 2009 ; Dorvilier, 2012). Il (le bloc des favorisés) est propriétaire des principaux moyens de productions industriel et agricole, des principaux moyens de réalisation de la valeur : commerçants (et gros spéculateurs en denrées), exportateurs-importateurs ; il occupe la haute gestion des établissements financiers et des firmes étrangères (administrateurs, cadres dirigeants) ; propriétaire foncier-immobilier urbain. Il assure la reproduction des rapports de production dominants par le biais de postes auxiliaires clés : grands patrons des professions libérales, hauts cadres des appareils d'Etat (Labelle, 1987 ; Tardieu, 1990 ; HSI, 1993 ; Charles E, 1994 ; Hurbon, 1998 ; François, 2010 ; Pierre, 2012).

A la marge du bloc social des favorisés sont les blocs sociaux intermédiaire et la masse des pauvres (les défavorisés). Le bloc social intermédiaire occupe une position stratégique en ce sens qu'il domine la masse, la régit et se reproduit par l'exploitation des couches sociales pauvres pour protéger les intérêts du bloc social des favorisés.

De haut en bas de la pyramide de la société haïtienne à travers les trois grands blocs sociaux (favorisés, intermédiaires, défavorisés), l'on pourrait tracer une ligne fluctuante qui discrimine les acteurs sociaux entre ceux qui occupent la position de domination et ceux qui sont dominés. Ce rapport social lie les haïtiens et représente un des éléments à partir desquels se constitue l'architecture de la société haïtienne.

Conclusion

Pour conclure cette partie de la revue de littérature, les contributions suggèrent des constatations relatives à la spécificité de la nature des représentations des rapports sociaux d'inégalité et de la ségrégation scolaire. Parler de rapports sociaux d'inégalité en tant qu'une des dimensions structurales de la société haïtienne, revient d'abord à affirmer que les groupes sociaux sont constitués dans et par le rapport social qui les lie. Ces recherches partagent toutes l'idée que la structure sociale en Haïti est en butte avec l'égalité des chances et l'égalité des conditions de traitement. La ségrégation scolaire semble s'inscrire dans des rapports socioéconomiques asymétriques ou d'inégalité qui transcendent les individus et même l'école en tant que structure objective de reproduction (Bourdieu et Passeron, 1970). Il s'agit de rapports sociaux d'inégalité ou de rapports d'antagonisme et de pouvoir non naturellement définis, mais historiquement et socialement construits. Ils ont pour enjeux l'accès inégal aux ressources valorisées à travers des mécanismes et de dispositifs de domination.